



CHALLENGE ADULTE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG LE 07 JANVIER 2012



REGLEMENT SPECIFIQUE

Ce tournoi est amical et base sur le FAIR-PLAY, le RESPECT et la CONVIVIALITE !

1. LES EQUIPES

- Sur le terrain, les équipes seront composées (gardien compris) de 5 joueurs.
- Les entraîneurs et les remplaçants resteront en zone neutre et ne pourront pénétrer sur l'aire de jeu.
- Les accompagnants et spectateurs resteront obligatoirement derrière le boarding délimitant le contour du terrain.
- Chaque joueur se présentant sans carte d'identité ne pourra participer aux matchs
- **Seuls les joueurs affiliés au club et figurant sur la feuille de match (15 joueurs maximum) remise aux organisateurs pourront prendre part au tournoi.** Le non-respect de ce point du règlement entraînera **l'exclusion immédiate du tournoi.**
- Chaque équipe doit se munir d'un jeu de vareuses (réservistes compris). La tenue du gardien doit différer de celles portées par ses équipiers. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue uniforme (bas, shorts et maillots identiques).
- Les joueurs ne devront porter aucun objet dangereux (montre, gourmette, etc...).
- L'organisateur fournira les ballons de match mais pas les ballons d'entraînement.

2. LE TOURNOI

- Les responsables des équipes recevront quelques jours avant le début du tournoi l'horaire complet de celui-ci (disponible aussi sur www.sljivo.be). Il leur sera demandé d'être présents sur place à temps et d'être prêts à jouer au moins 30 minutes avant le début du tournoi.
- Le nombre d'équipes sera fixé par l'organisateur ainsi que les modes de classement et chaque équipe pourra s'informer des résultats classements et des horaires à la table de marques.
- Les demi-finales et la finale se dérouleront le dimanche 8 janvier 2012 et seront retransmises télé-visuellement.

3. GENERALITES

- L'organisateur est couvert en responsabilité civile événement mais décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autres dommages encourus lors de cette organisation.
- La signature du responsable à l'inscription lors de votre arrivée confirme la connaissance de ce règlement.
- En cas de litige, seuls les organisateurs seront habilités à trancher et les décisions seront sans appel.
- Ce présent règlement complète le règlement général du 22^{ème} challenge Edhem Sljivo disponible sur le site www.sljivo.be.